



Schweizerische  
Interpretenstiftung



Fondation suisse des  
artistes interprètes SIS

**Rapport annuel 2018**

## Sommaire

- 3..... Avant-propos de la présidente
- 4..... Comptes annuels 2018
- 5..... Culture
- 7..... Santé
- 8..... Social
- 9..... Administration

## Avant-propos de la présidente

Madame, Monsieur,

La SIS clôture une fois encore une année mouvementée. Début 2018, le conseil de fondation décidait de revoir en douceur ses critères d'encouragement pour les demandes de soutien financier. Les festivals et les prix ne sont désormais plus soutenus. Les (blocs de) manifestations ayant des priorités thématiques concrètes comme le réseautage, la prévention de la santé et la sécurité sociale, continuent à bénéficier de soutiens. Afin de développer et de consolider à long terme ces formats de prévention et de réseautage, le conseil de fondation s'engage de manière ferme dans un encouragement plus conséquent. Désormais, nous concluons, dans certains cas précis, des contrats de prestations sur plusieurs années.

La sécurité sociale des artistes interprètes en Suisse est un sujet devenu prioritaire pour le conseil de fondation. Que pouvons-nous faire pour améliorer la situation à long terme? Comment nous engager de manière proactive et préventive, au lieu de soutenir en premier lieu des artistes en situation de détresse? Le conseil de fondation a commandé une analyse détaillée de la situation actuelle et de ses divers acteurs. Celle-ci doit permettre d'élaborer des stratégies et des mesures pour la SIS, qui contribueront réellement à l'amélioration de la sécurité sociale des artistes, en complément des mesures de soutien qui sont du ressort des pouvoirs publics. Les résultats doivent être présentés au cours de l'année prochaine et les mesures en découlant déployées par le conseil de fondation.

Dans le domaine de la prévention de la santé des artistes interprètes, le conseil de fondation a augmenté son engagement. Jusqu'à présent, nous soutenions des projets dans le domaine de la prévention santé, dans l'octroi d'une protection juridique, dans des procès exemplaires et dans l'établissement d'expertises. En collaboration avec l'association Musikverband beider Basel (MVBB), nous avons trouvé un partenaire très ancré dans la scène non-professionnelle. Les premiers événements pour la promotion des protections auditives en novembre 2018 et en janvier 2019 affichaient complet et ont également encouragé les contacts entre les différents styles de musique. Le projet sera poursuivi et étendu aux autres associations dans le domaine non-professionnel en se basant sur le modèle établi avec MVBB. Nous profitons de la présente pour remercier explicitement Brigitta Koller pour son engagement exceptionnel dans

l'élaboration d'une offre adaptée aux associations non-professionnelles. Nous avons pérennisé notre engagement dans le domaine de la santé en établissant un accord de prestations sur plusieurs années en collaboration avec l'association Verein Schweizer Musikmedizin (association suisse de médecine de la musique). Il nous est ainsi possible de planifier et de développer sur le long terme les services de conseil et la manifestation annuelle de médecine de la musique Symposium Musikmedizin.

Je souhaiterais remercier par la présente, et de tout cœur, les experts pour leur évaluation des demandes de soutien et pour les précieux échanges que nous avons eus avec eux. Je remercie par ailleurs les collaborateurs de la SIS et tous les collaborateurs impliqués dans nos projets pour leur grand engagement. Enfin, je remercie chaleureusement mes collègues du conseil de fondation pour leur collaboration constructive et tournée vers l'avenir.

Cordialement,



Esther Roth



## Comptes annuels 2018

Durant l'année sous revue, la fondation a reçu des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales émanant des groupes d'ayants droit phonographique et audiovisuel de la société de gestion Swissperform (SWP). Des recettes supplémentaires résultent du produit de la fortune de la fondation, de la dissolution des provisions des interprètes des domaines phonographique et audiovisuel (2010) de SWP et de la dissolution des provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2012 que la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG effectue sur mandat de Swissperform.

Recettes	CHF
Déduction culturelle et sociale SWP interprètes groupe phonographique	978'962.77
Déduction culturelle et sociale SWP interprètes groupe audiovisuel	136'437.31
Dissolution de provisions SWP interprètes groupe phonographique 2010	361'047.76
Dissolution de provisions SWP interprètes groupe audiovisuel 2010	45'750.44
Dissolution de provisions SIG répartition groupe phonographique 2012	6'159.62
Dissolution de provisions SIG répartition groupe audiovisuel 2012	62'131.94
Autres dons	0.00
Produit financier*	75'818.30
<b>Total recettes</b>	<b>1'666'308.14</b>

Dépenses	CHF
Culture	1'079'125.00
Santé	278'313.33
Social	25'587.95
Administration	260'423.60
<b>Total dépenses</b>	<b>1'643'449.88</b>

Profits/Pertes	CHF
	<b>22'858.26</b>

\* L'essentiel du produit financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garanti hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Le reste représente les intérêts bancaires.

Les comptes annuels ont été révisés en mai 2019 par la société PwC AG, Zurich.

## Culture

La culture est le domaine d'activité principal de la fondation. Près de 80% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d'artistes interprètes. Des experts en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d'évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués (jusqu'à CHF 5'000 maximum). Les experts reçoivent un forfait de CHF 25 par dossier traité.

Un total de 984 demandes a été enregistré en 2018 (contre 951 en 2017), parmi elles 609 (contre 607 en 2017) ont reçu une réponse positive et 375 (contre 343 en 2017) une réponse négative. Aucune demande n'a été retirée en 2018 (3 l'ont été en 2017). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l'année.

Durant l'exercice sous revue, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture:

Demandes	2018			2017		
	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 2018 Report 2017	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 2017 Report 2016
Classique	207	297'500	254'300 + 60'964	191	225'650	254'300 + 26'814
Pop/rock	70	112'000	93'200 + 27'716	81	126'250	138'200 + 8'766
Jazz	109	141'700	138'200 + 3'916	124	148'450	138'200 + 12'166
Danse	28	60'000	66'300 + 1'517	31	81'500	66'300 + 16'717
Théâtre	148	245'100	215'600 + 127'750	127	204'250	215'600 + 102'400
Comédie musicale	2	3'000	5'500 + 4500	4	6'000	5'500 + 5'000
Multimédia	0	0	0	7	6'000	5'500 + 0
Musique folklorique	20	49'900	48'400 + 8'700	23	88'700	88'400 + 9'000
Catégories multiples	21	34'000	103'500 + 14'716	18	113'500	133'000 - 7'284
Encouragement-réseautage	3	48'000	125'000 + 0	0	0	0
Structure	1	50'000	65'000 + 0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>1'041'200</b>	<b>1'364'779</b>	<b>606</b>	<b>1'000'300</b>	<b>838'230</b>

Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2018 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.

Montant total des projets non bouclés (état: 31.12.18):

Projets non bouclés/non payés	2017	CHF 66'450.-
Projets non bouclés/non payés	2018	CHF 429'900.-



### Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant de soutien supérieur à CHF 5'000 par le Conseil de fondation:

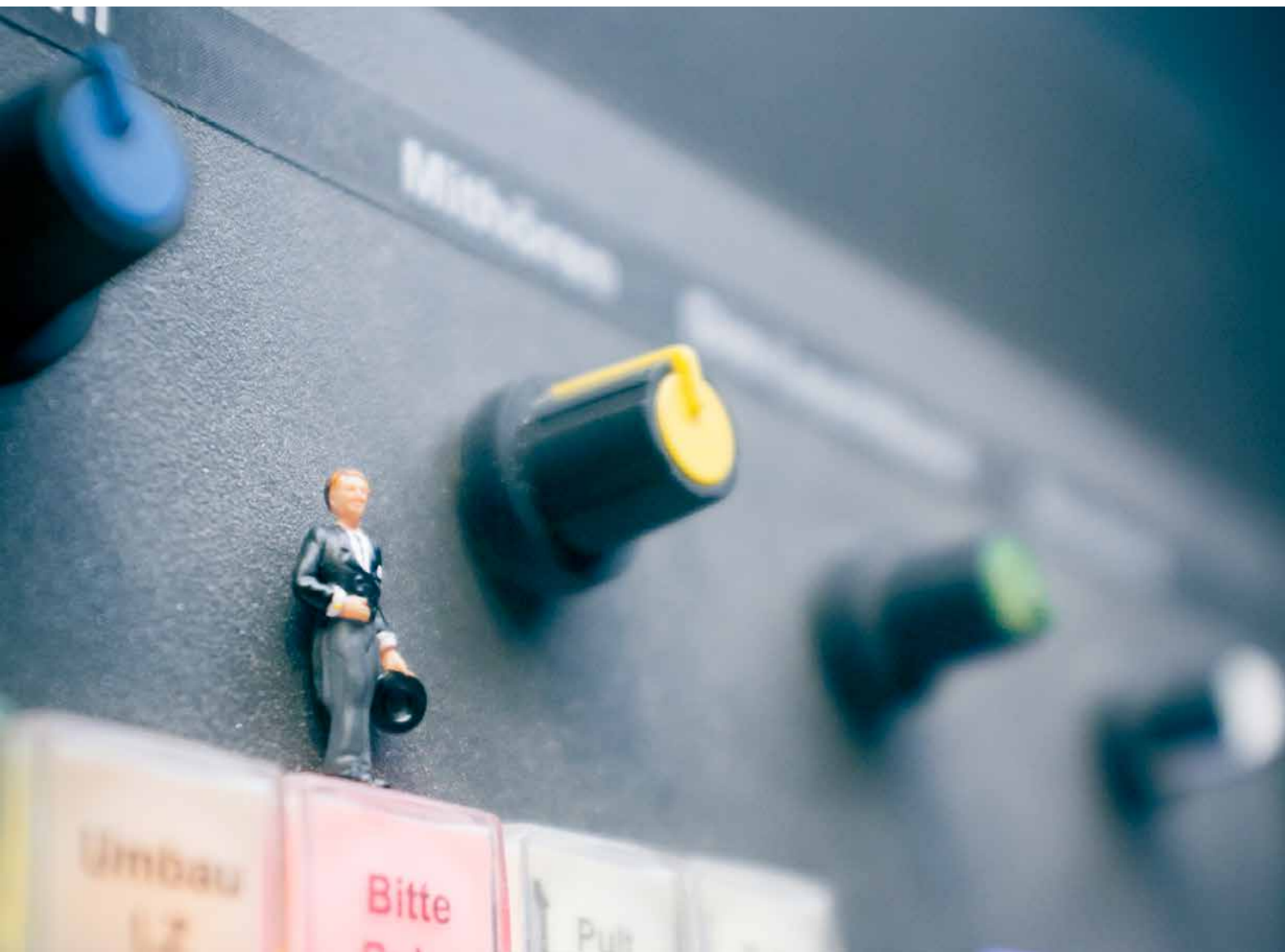
Structure	CHF
Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2018	50'000.00
<b>Encouragement-réseautage</b>	
Scène pour showcases de m4music 2018	8'000.00
Label Suisse 2018	10'000.00
Swiss Music Awards 2018	30'000.00

## Santé

En 2018, la fondation a augmenté les événements pour la promotion des protections auditives. En collaboration avec l'association Musikverband beider Basel (MVBB), elle a trouvé un partenaire très ancré dans la scène non-professionnelle. Les deux événements pour la promotion des protections auditives en décembre 2018 affichaient complet et ont également encouragé les contacts entre les différents styles de musique. Un événement pour la promotion des protections auditives a aussi été organisé avec Sonart, déjà partenaire de la fondation. Cette année encore, la SIS a traité régulièrement des cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Elle s'est engagée comme suit:

### Projets et manifestations

SMM conseils	6'000.00
SMM page NZZ	3'769.50
SMM Symposium médecine de la musique 2017	24'974.00
SONART, events protection auditive 2017	8'339.90
Frais d'avocat et de procédure, protection juridique	35'229.93
<b>Total dépenses santé</b>	<b>78'313.33</b>



## Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par ex. en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

La SIS s'engage au sein de l'association «das NETZ» avec les fondations de prévoyance de SUISA, ProLitteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. «Das NETZ» est un réseau d'anciens travailleurs sociaux qui conseillent et encadrent sur mandat des artistes se trouvant en situation de détresse, déchargeant ainsi l'administration de ces fondations. La contribution d'exploitation de «das NETZ» s'élève à CHF 5'000.

6 demandes d'aide sociale ont été enregistrées et soutenues en 2018. Au total, **CHF 17'550.10** ont été versés à des cas en cours.

### Projet «Sécurité sociale»

L'année dernière, des fonds ont été gardés en réserve pour un grand projet dans le domaine de la «sécurité sociale». Afin d'améliorer à long terme la situation des artistes en Suisse et de ne plus seulement réagir, mais d'agir de manière proactive et préventive, une analyse complète de la situation actuelle et de ses divers acteurs doit être effectuée. Une analyse de l'offre et des besoins doit montrer les lacunes, les stratégies et les mesures à déployer en vue de l'amélioration de la sécurité sociale des artistes. La direction du projet a été confiée à Rahel Leupin et la société econcept.ch.

## Administration

### Administration

Au cours des dernières années, le nombre de demandes de soutien dans la culture a augmenté. La SIS a enregistré près de 1'000 demandes en 2017 et en 2018. La charge administrative pour le traitement des demandes s'est accrue en conséquence. Le pourcentage de travail de Kari Zbinden est passé de 40% à 50% en 2018.

### Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à **CHF 210'423.60** se composent de:

- Frais de personnel (salaires, jetons de présence aux séances, forfait de la présidence, cotisations sociales, etc.)
- Administration (loyer, infrastructure, informatique, frais de déplacement et de représentation, etc.)
- Vérifications des comptes et conseils
- Contributions aux organisations

### Organes de la SIS

Le Conseil de fondation est élu respectivement réélu tous les deux ans par les interprètes de phonogrammes lors de l'assemblée des délégués de Swissperform. Le conseil de fondation se constitue lui-même. Il désigne le président et le vice-président.

Le conseil de fondation élit les experts traitant les demandes de soutien dans le domaine de la culture et l'actuaire.

### Conseil de fondation

Esther Roth, présidente  
Mischa Greull, vice-président  
Yvonne Burckhardt  
Alexandra Egli  
Thomas Wild  
Anna Balbi  
Pia Bucher

Les noms des experts (demandes de soutien dans le domaine de la culture) ne sont pas communiqués, afin de protéger ceux-ci de toute influence et prise de contact des requérants de soutien.





### Mentions légales

Responsable du contenu  
Lisa Gyger, actuaire

Textes  
Esther Roth, Lisa Gyger, Sara Pepe

Conception et mise en page  
zweidesign.ch, St. Gallen

Photos  
Rahel Krabichler, fotografinbern.ch  
Photo Esther Roth: Kirsten Thomas

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation  
de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2019 Fondation suisse des artistes interprètes SIS

### Contact

Fondation suisse des artistes interprètes SIS  
Kasernenstrasse 15  
CH-8004 Zürich  
Tél: +41 43 322 10 60  
E-Mail: [info@interpretenstiftung.ch](mailto:info@interpretenstiftung.ch)

[www.interpretenstiftung.ch](http://www.interpretenstiftung.ch)

